

■ **Fondation La Tour Vagabonde**, à Fribourg, Rue d'Af-fry 3, c/o Jean-Luc Giller, CH-217-3535552-6. Nouvelle fondati-on. Acte constitutif et statuts du 25.04.2006. But: garantir l'utilisation de la structure itinérante 'La Tour Vagabonde' par sa rénovation, son entretien, son développement, son équipement, son stockage et ses déplacements. Par utilisation, il faut com-prendre la production, la création, la diffusion ainsi que l'accueil des activités artistiques, sociales et plus largement culturelles. Par ses actions, la fondation contribue au développement social et culturel des individus et des collectivités. La fondation peut ac-complir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Conseil de fondation: Giller Jean-Luc, de Vuadens, à Fribourg, président, et Yerly Louis, de Treyvaux, à Treyvaux, trésorier, tous deux avec signature individuelle; Corpataux Jac-queline, de Fribourg, à Fribourg, vice-présidente, Godel Jean, de Domdidier et Perly-Certoux, à Fribourg, secrétaire, Kolly Marie-Cécile, d'Essert, à Fribourg, membre du conseil, et Yerly Valérie, de Treyvaux, à Treyvaux, membre du conseil, tous quatre sans si-gnature. Réviseur: SWR consult AG, à Gampel.

Journal no 2295 du 17.05.2006
(03389488 / CH-217.3.535.552-6)